

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 61

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chers lecteurs que lorsque le saignement de nez n'est pas très fort on réussit souvent à l'arrêter en élevant les bras, surtout le bras correspondant à la narine qui saigne, et en ayant soin de mettre bien à l'aise le cou et la poitrine pour éviter toute constriction pouvant favoriser la congestion de la tête. On peut faire en même temps des applications de compresses glacées sur le front et à la racine du nez ainsi que sur la nuque. Il est utile également de rinçer de l'eau vinaigrée ou de l'eau chaude additionnée d'un peu d'alun. Une solution concentrée d'antipyrine agit souvent d'une façon efficace, on en imprègne une boulette de ouate à pansement qu'on introduit dans la narine qui saigne. Le jus de citron peut être également employé, on en injecte une petite seringue dans le nez qu'on a, au préalable, débarrassé des caillots sanguins qu'il pouvait contenir. Quand tous ces moyens échouent, il ne reste plus d'autre ressource, disent les *Feuilles d'Hygiène*, que le tamponnement qui ne pourra guère être fait d'une manière efficace que par une main exercée. Le sulfate de soude (sel Glauber) pris intérieurement à faibles doses (toutes les heures, puis toutes les deux heures pendant 24 ou 48 heures une faible pointe de couteau dans un peu d'eau) peut amener la cessation de l'hémorrhagie et en prévenir le retour.

Blanchiment et dégraissage de la flanelle. — C'est surtout avec les brusques variations que présente la température, à cette époque de l'année, que l'usage de la flanelle joue son rôle hygiénique. Il peut être utile de savoir comment on parvient à la dégraisser sans qu'elle jaunisse. On procède ainsi qu'il suit :

On prépare un bain de savon blanc chaud, auquel on ajoute de la gomme arabique en poudre, ou de la dextrine, si on peut s'en procurer ; il faut, de l'une ou de l'autre de ces substances, quantité suffisante pour que le bain soit rendu visqueux. On y met la flanelle à dégraisser et on l'y laisse tremper pendant une heure ou une heure et demie. On l lave ensuite soigneusement dans ce liquide. Le lavage est suivi d'un rinçage à l'eau claire. La même opération est renouvelée, s'il en est besoin, jusqu'à ce que l'étoffe soit devenue d'une entière blancheur.

La flanelle se blanchit également très bien dans une décoction de feuilles ou de racines de saponaire, plante vulgairement connue sous le nom de *savonière*, laquelle croît communément le long des fossés et des haies qui bordent les champs.

Moyen de percer la porcelaine et le verre. — Faites fondre 25 parties de sel d'oseille (acide oxalique) dans 13 parties d'essence de térébenthine ; ajoutez-y une grosse gousse d'ail coupée en petits morceaux, et laissez macérer pendant huit jours, en agitant de temps en temps. Au bout des huit jours, mettez en flacon, bouché à l'émeri. Quand vous voudrez percer du verre ou de la porcelaine, mettez une goutte de cette composition sur le point que vous aurez marqué, et faites vos trous au trocart et au vilebrequin.

Les plaques de marbre blanc ne peuvent pas garder leur poli et leur brillant, si on ne les lave qu'à l'eau. De temps en temps il

faut les frotter avec un chiffon imbibé de pétrole. Pour certaines taches tenaces on laissera le pétrole séjourner un certain temps, puis on frottera énergiquement. Mais il faut se garder de trop prolonger l'opération ou de la répéter trop souvent, car le pétrole pourrait attaquer le marbre. Pour la même raison on se servira toujours d'un chiffon, jamais de brosse, qui ferait disparaître le brillant et rendrait la surface rugueuse. Après chaque nettoyage au pétrole on lavera à l'eau claire, puis on séchera bien en essuyant avec un chiffon. Les plaques de marbre traitées de la sorte (tables, lavabos) se maintiennent comme neuves même après un long usage.

Avis industriels et commerciaux

Il résulte d'un tableau officiel, établi sur le commerce de la France que l'importation française comparée à 1897 a augmenté de 420,2 millions, et que l'exportation a diminué par contre de 94,8 millions. Les chiffres témoignent que la Suisse n'est pour rien dans ce résultat, puisque l'exportation française en Suisse a monté de 190,6 à 200,8 millions de francs, soit 10,2 millions (1896 à 1897), 11 millions de francs tandis que l'importation de Suisse en France n'a augmenté que de 3 millions de francs passant de 78,6 à 81,6 millions de francs. Nous constituons donc un important débouché pour les marchandises françaises. Notre importation en France est par contre inférieure à celle de la plupart des États, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les États-Unis etc., même la Turquie.

La Suisse représente le 1,87 o/o de l'importation française en 1898 (1,99 o/o durant les deux années précédentes) et le 5,73 o/o de l'exportation française (5,30 o/o en 1897).

La stabilité du commerce français d'importation et d'exportation n'est pas contestable : une seule diminution de peu d'importance est à constater sur l'exportation des vins, beurre et bétail ; la France jouit d'une situation bien assise, mais de peu d'expansion industrielle et économique.

Les facteurs les plus importants du commerce entre la Suisse et la France sont constitués comme précédemment, par les *soies et soieries, le cuivre, les fromages, le bétail, le vin, les montres et la bijouterie*. La statistique française fixe à 43,6 millions de fr. l'importation de soie brute en Suisse contre 8 millions de fr. pour l'exportation suisse en France et, tandis que nous avons exporté dans ce pays pour 16 millions de soieries (1897 : 16,7 millions de fr.), nous n'en avons tiré que pour 7,8 millions de fr. (1897 : 5,9 millions de fr.). La France nous a acheté, comme l'année précédente, pour 4 millions de fr. d'articles en coton et nous en a livré pour 2,3 millions de fr. (1897 : 1,9 million de fr.). Nous avons fourni à la France pour 3 millions de fr. de *fil de toute nature* et en avons reçu pour 2,5 millions de fr. ; nous avons acheté des *machines* pour 3,4 millions de fr. et en avons vendu pour 4 millions de fr. ; les *produits chimiques* importés de France en Suisse ascendent à la somme de 2,8 millions de fr., et exportés de Suisse en France à 1,2 million de fr. seulement. Les modifications essentielles dont nous devons faire mention ici consistent d'une part en une *augmentation de l'importation de France en Suisse* des articles suivants : *cuivre* de 5,6 millions de fr. (12,8 millions de

fr. contre 7,2 millions de fr. en 1897) *soieries* de 1,8 million de fr. (7,78 millions de fr. contre 5,95 millions de fr.) *laine et déchets de laine* de 1,4 million de fr. (4,8 au lieu de 3,4 millions de fr.) *sucres* de 1 million de fr. (5,6 au lieu de 4,6 millions de fr.) *machines* de 0,9 million de fr. (3,4 au lieu de 2,5 millions de fr.) *confection et lingerie* de 0,7 millions de fr. (3,7 au lieu de 3 millions de fr.) et d'autre part dans une *augmentation de notre exportation en France* des articles ci-après : *montres* (9,3 au lieu de 7,2 millions de fr.) et *fromages* 11,7 au lieu de 11,2 millions de fr. l'année précédente). Les autres positions n'ont subi par contre, aucune modification importante.

Pour éviter toute équivoque, nous croyons devoir répéter ici ce que nous disions il y a un an lors de l'étude de notre commerce avec la France (F. o. s. du c. 1898, page 144) à savoir que, parmi la soie brute importée de France, il s'en trouve selon toute apparence d'origine étrangère [1897 : 28 millions de francs] de même pour le cuivre. Nous ajoutons que l'on ne pouvait expliquer autrement l'exportation française en Suisse de coton brut.

La statistique française ne fait aucune mention dans le tableau ci-dessus du trafic spécial des métaux précieux, bruts ou monnayés, non plus que de la monnaie divisionnaire. Une annexe de cette statistique mentionne, qu'en 1898, 4,6 kg de monnaies d'or, et 215,478,3 kg de monnaies d'argent d'une valeur approximative de 41 millions ont été introduits de France en Suisse.

(Feuille off. suisse du commerce).

Cote de l'argent

du 28 Février 1899

Argent fin en grenailles, fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

LETTRE PATOISE

De lai frontière des roudges tiules

An ô bin sevent d'jasaï que des mairchans sont aivus condamnaï ai des aïmendes pou aivoi falsifiaï iôs mairchandiseis alimentaires. Moi, i me seu trouvaï dans le cas de falsifiaï di touba ; mais i ne se p'aivu peni, poiche que eté qu'airait poëyu se piaindre n'é ran dit. Voici cment l'affaire s'a passai.

I me trovô tot de paï moi oblidjié de faire moi-même mon moëtchié. In djoé, i m'seu dit qu'i velô allai aïpré enne fanne. I m'en vai à vlaïje véjin, vouëre enne djuene fève de 35 ans, que saivait des fin meu faire le moëtchié : cment elle n'avait djemais aivu d'aïmoëreux i feu bin reci : ai boire taint qu'i v'lé, è pe bin ai maindjié ; bon, tô allai bin. Lai trajième fois qu'i allé lai vouëre, nos décidenne de nos mairiaï pô le premiè d'aivri. Ai ne farait djemais être trop pressié des mairiaï — an se trove des fois aï-treppé.

La première semaine, i préjîmé que c'était enne prijoue : i n'airô djemais crayu que lé djuènes fèves prijin ; i craïyo, qu'ai n'y aivai ran que lé vèves fannes. In djoé qu'elle fessai ai dénaï des felés, elle aïcennce de pare des pri-

jes. Comme c'était l'huvî, son nai gottai dain sai paite. I voyô soli sains otjai ran dire ! Vos peute contaî que ces felés étin bin ensejenay. I ne saivô eument faire po lai désaicotumai de prijié. In djoé qu'i me boté en l'idée de faire d'lai prije. I m'en vai pare des rondes djetaignes en l'étale de nos berbis : i lé botte satchi chu note foimnat ai pedali, i le pilé bin aivo in merlin po en faire enne souetche de prije. In duemoine à médi, i dié en maifanne qu'i aivô fait ai veni de lai novelle prije dà Baile. « T'é bin fait qu'elle me dié, mai toubaquière a droit veude. » I y en bote pien sai boète : elle en pran in pinsa qu'elle foère do son nai.

To d'in cô, elle aicmense d'étainuai, *aipchi ! aipchi !* Tai prijesent le meusi... *aipchi ! aipchi !* elle me fai veni lé laigres é eûyes ! *Aipchi ! aipchi !* Ailairme ! c'à des gaiguelles de berbis ! » Dà don, elle n'é pu djemais aivu les idées de prijié.

I conseille és hannes qu'aint des fannes que se boéran aidé le nai, de ios faire essayie si remède, ai s'en vl'an trovai bin aiges.

Se lai police alimentaire me vlaî faire ai drasié in voirbal ai n'ain qu'ai veni. I m'veu bin défandre devaint le djuge ! in'ai pe fâte de pare in avocat.

In djouedjin que ne dit pe de mentes.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 59 du *Pays du Dimanche* :

228. CHARADE.

Corbeau.

229. RÉBUS GRAPHIQUE.

— — AGA AGA ifig N I
ifig
barre barre Aga même nom paire d'Ifig N I
Barbare Agamemnon, père d'Iphigénie.

230. CONTRAIRES.

Le feu purifie tout.

L	umière.	—	Obscurité.
E	reur.	—	Vérité.
F	ranchise.	—	Mensonge.
E	ffet.	—	Cause.
U	nion.	—	Discorde.
P	rose.	—	Vers.
R	ser.	—	Abuser.
I	oi.	—	Sujet.
R	éal.	—	Réel.
I	acile.	—	Difficile.
E	mmortel.	—	Mortel.
E	nnemi.	—	Ami.
T	ravail.	—	Paresse.
O	rdre.	—	Désordre.
U	ité.	—	Pluralité.
T	ristesse.	—	Gaieté.

231. SURPRISE.

En chiffres romains :

M I D I

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Deux jeunes frelons à Mervelier ; Marguerite et Primevère jouant au nain jaune à Porrentruy ; Y pense toujours, place des Bannelats à Porrentruy ; Deux qui ont passé les Grisons à Porrentruy ; Melle Tommeleau à Porrentruy.

236. ÉNIGME.

Je suis quand mon frère n'est pas,
Autrement je ne saurais être.
C'est en mourant qu'il me fait naître,
C'est en ressuscitant qu'il cause mon trépas.

237. ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales désigneront l'objet qui reproduit le mieux l'image de la nature et dont les finales indiqueront celui qui en est l'auteur :

X X X X 1. Excès.
X X X X 2. Chérie du soldat.
X X X X 3. Le négociant le constate avec plaisir
X X X X 4. Synonyme de condition.
X X X X 5. A une grande distance.
X X X X 6. Mère d'Ismaël.
X X X X 7. Où se déroule le destin d'un vote.

238. CHARADE.

Mon *un* est au calendrier.
Mon *second* frappe l'oreille.
Mon *tout* s'entasse au grenier.

239. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-après par des lettres suivantes, de manière à former en croix les noms des deux formes du discours :

e, e, e, i, o, p, p, r, s, s.

```

      X
    X X X X
      X
      X
      X
      X
      X
  
```

Bons mots

Chez le pharmacien :
— Monsieur, auriez-vous quelque chose pour me débarrasser de mes cors aux pieds ?
— Certainement, quelque chose d'excellent.
— Vous n'avez rien de meilleur ?
— Non absolument. Nous avons des clients qui se servent de ce remède depuis dix ans avec de très bons résultats.

* * *
Une introduction :
Fanny. — Ma chère Emma, laissez-moi donc vous présenter mon fiancé.
Emma. — Charmée de faire votre connaissance, Monsieur. Vos prédécesseurs ont tous été de charmants garçons.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 14 mars 1899.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Corban-Courchapoix. Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le 5 mars à midi pour nommer le suppléant de l'officier d'état-civil.

Courtemaiche. — Le 5 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget, nommer le garde-champêtre, décider la prise des taupes.

Develier. Le 5 à 10 1/2 pour renouveler les autorités.

Grandfontaine. — Le 5 à midi pour nommer une institutrice.

Montfaucon. — Assemblée paroissiale le 12 à l'issue des vêpres pour passer les comptes, passer le budget, s'occuper du cimetière.

Mettemberg. — Le 5 à 12 1/2 pour passer les comptes voter les budgets, nommer un conseiller etc.

Variété

Deux citoyens à l'auberge :
— Vous dites que vous avez été cinq ans au collège et cependant vous ne savez pas lire ? Qu'est-ce à dire cela ?
— Le fait est exact, mon vieux, j'ai seulement oublié d'ajouter que j'allais dans la cour pour y fendre du bois.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.



La mère : « Marguerite, sois bien sage, sans cela papa te grondera. »
Marguerite : « Papa n'est pas ici, on ne l'entend pas. »
La Mère : « Pardon, mon enfant, regarde donc bien ; il s'est caché là ! »
Marguerite : « C'est curieux je ne le vois pas. Où se cache-t-il, dis-maman ? »